

<b>Fiche-action n° 9 – Coopérations</b>		
Objectif prioritaire 4	Promouvoir les coopérations	
Fonds mobilisé et montant (FEDER OS5, LEADER, FEAMPA)	FEDER OS 5	25 000 €
Pour les fiches FEDER – Typologies d’actions de l’OS5 qui seront actionnées, à titre indicatif	<b>5.1.1 Une ingénierie renforcée dans les territoires</b>	
Version consolidée	1/01/2021	
Indicateur(s) de réalisation associé(s)	Indicateur(s) de réalisation et de résultat associé(s) : Les indicateurs sont renseignés par l’AGR à l’échelle des programmes et par le GAL à l’échelle de la stratégie :	
Indicateur(s) de résultat associé(s)	<p>A l’échelle des programmes : il s’agit des indicateurs de réalisation et de résultat tels que prévus dans le programme régional et dans le PSN (ex : création d’emploi).</p> <p>A l’échelle de la stratégie du GAL :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateur de réalisation : Nombre de projets soutenus</li> <li>- Indicateur de résultat : Nombre d’activités de coopération entre les parties prenantes</li> </ul>	
Descriptif synthétique du contenu et objectifs prioritaires en lien avec la stratégie	<p>Le volet territorial des fonds européens a pour vocation de soutenir les acteurs du territoire à travers un partenariat local qui favorise les synergies autour d’enjeux partagés à l’échelle du territoire La Rochelle-Ré-Aunis.</p> <p>La plus-value du DLAL porte sur trois aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il permet de soutenir la génération d’innovations sur le territoire, en termes d’actions, de partenariats, de méthodes utilisées ou des finalités sociales, économiques et/ou environnementales ;</li> <li>- Il est l’outil privilégié pour mobiliser les acteurs locaux pour faire vivre la stratégie sur le territoire ;</li> <li>- Il favorise le travail en coopération et en réseau au-delà du territoire afin de partager des expériences réussies et d’en créer de nouvelles.</li> </ul> <p><b>Description générale de l’action :</b></p> <p>L’objectif général de cette fiche action est de favoriser la coopération entre les acteurs de territoires différents (au niveau local, régional, national et international) afin de valoriser les bonnes pratiques et mettre en œuvre des initiatives novatrices.</p> <p>La définition d’actions coordonnées à l’échelle du Pôle métropolitain Centre Atlantique, qui regroupe trois Communautés d’agglomération et sept Communautés de communes, sera poursuivie dans les domaines visés par la stratégie.</p> <p>En début de programmation, les GAL concernés mettront en place un programme de coopération multi-actions qui s’exercera sur toute la durée de la programmation.</p> <p><b>Objectifs de l’action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S’appuyer sur l’expérience d’autres territoires pour renforcer les démarches et projets locaux</li> </ul>	